

L'an deux-mille-vingt-deux,  
le 08 novembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 02 novembre 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 27

Excusés représentés : 3

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD,  
M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-  
LYOTIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,  
Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER,  
M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO,  
Mme SANDRON, Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,  
Mme VINSON

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. GIRODET  
Mme TEYSSIER : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20221108\_D\_141

**Commission :**  
**Aménagement du**  
**Territoire,**  
**Environnement,**  
**Habitat et Tourisme**

**Objet : : SPL Loire**  
**Semène Loisirs :**  
**Rapport d'activités**  
**2021**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme rappelle que le Code Général des collectivités territoriales (article L.1524.5) oblige à prendre connaissance des rapports d'activité et des comptes des sociétés dans lesquelles la Communauté de Communes est actionnaire. En tant qu'actionnaire de la SPL Loire Semène Loisirs, le Conseil Communautaire doit prendre connaissance du rapport d'activité et des comptes pour l'exercice 2021 de la SPL qui ont été adoptés par son Conseil d'Administration.

Une synthèse du rapport d'activités 2021 a été présentée en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité (1 abstention) :

- A pris connaissance du rapport d'activité de la SPL pour l'année 2021
- A pris connaissance du compte de résultat de l'année 2021 soit 444,00 €
- Approuve le bilan de l'activité de la SPL pour l'année 2021 ainsi que le rapport financier

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :